

# TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE-LUNETTERIE

## Objectifs

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale.

## Compétences

### Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

- Monter les équipements d'optique-lunetterie
- Retailler manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie
- Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

### Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

- Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

### Réaliser le suivi des dossiers de prise en charge et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

- Gérer un dossier d'assuré en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Suivre les commandes et les mouvements de stock

## Activités visées

Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes des personnes, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

\*Il fournit une prestation globale comprenant :

- l'accueil du public ;
- l'analyse de la demande ;
- les conseils techniques et esthétiques ;
- la formulation d'une offre personnalisée ;
- la remise du devis ;
- la gestion numérique du dossier assuré ;
- le suivi des commandes et des stocks ;
- la réalisation de l'équipement ;
- la livraison ;
- le service après-vente.

**Durée : 10 mois**

**400**

**Heures de formation**

Durant cette année l'apprenant est salarié de l'entreprise.

La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur. Le rythme de l'alternance est de 2 jours de cours et le reste de la semaine en entreprise.

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

## Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.



# TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE D'OPTIQUE-LUNETTERIE

Délivrance du Titre professionnel technicien en montage et vente d'optique-lunetterie par le Ministère chargé de l'emploi - Code RNCP : **39005** - Date d'échéance de l'enregistrement : **25-05-2029**.

## Modalités d'évaluation

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées. Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

### Mise en situation professionnelle : 3 h 15 min

La mise en situation professionnelle est composée de trois phases indépendantes. Une se déroule en présence d'un surveillant, une en présence du jury et une en présence du jury et d'un porteur acteur :

- en présence d'un surveillant le candidat réalise le traitement de la prise en charge d'un dossier d'assuré, les opérations administratives sur le stock et l'affichage commercial, durée 40 min.

- en présence du jury le candidat réalise trois équipements courants, répare un équipement par remplacement de pièce(s), procède à un relevé de paramètres de montage sur un équipement courant, durée 1 h 50 min.

- en présence du jury et face à un porteur acteur, le candidat réalise une vente d'équipement avec un préajustage et une prise de mesure, durée 30 min, au terme de la vente le candidat justifie sa proposition commerciale au jury et répond à ses questions, durée 15 min.

### Questionnaire professionnel : 15 min

En présence d'un surveillant, un questionnaire professionnel complète la mise en situation afin d'évaluer les connaissances du candidat indispensables à l'exercice de l'emploi, sur les éléments de réglementation, de codification, de lecture et d'analyse d'une prescription médicale pour un équipement ophtalmique.

### Entretien final : 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : **3 h 50 min**

## Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

## Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via [le site internet](#), vous êtes contacté dans un **déla**i de **48h**.

Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à **3 mois** avant la rentrée.

## Poursuite de formation

[BTS Opticien-Lunetier](#)

*Disponible au Pôle de Formation Pasteur*

### Accès

#### CAMPUS 1

13 rue des Docks Rémois 51450 BETHENY

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre la ligne de bus 8 direction « LA COUTURELLE – CHAMP PAVEAU »  
Arrêt « MARYSE BASTIÉ »

#### CAMPUS 2

136 Rue Georges Charpak 51430 BEZANNES

Transport en commun disponible depuis la gare de Reims

Prendre le tramway direction « HOPITAL DEBRE / GARE CHAMP. TGV / LEON BLUM » Arrêt « LEON BLUM »

Établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Nous contacter

☎ 03 26 87 88 38

✉ [infos@cfpast.com](mailto:infos@cfpast.com)

🌐 [www.cfpast.com](http://www.cfpast.com)